

« Leur communiqué est une propagande partisane! »

VALÉRIE LÉPINE

Le maire de Prévost, Germain Richer, a répondu par voie de communiqué le 17 février dernier au Parti prévostois qui déplorait la hausse de taxes de 6% imposée aux citoyens en 2015.

Le communiqué du maire Richer affirme de prime abord que les informations véhiculées par le Parti prévostois sont de la « propagande partisane » et leurs dirigeants « tirent leurs propres conclusions, sans véritable analyse, et celles-ci ne sont pas conformes à la réalité. »

Dans ce communiqué, M. Richer indique que le budget de 2015 a augmenté de 1,7% et la ville a pris 1 M\$ à même les surplus. Une augmentation de 0,02\$ du 100\$ d'évaluation (3%) va exclusivement à la voirie et doit être considérée comme une tarification attribuée à l'entretien des routes. De plus, le taux de taxa-

tion résidentiel est en hausse de 2,97% (0,02\$ du 100\$ d'évaluation) en 2015 pour répondre à un budget équilibré et aux attentes des citoyens quant aux services à la collectivité.

Rencontré en entrevue le 12 mars, M. Richer a tenu d'emblée à dire que Prévost gère les fonds publics avec rigueur. Il a aussi ajouté : « Nous on est pas là pour l'intérêt d'un parti politique, mais on est là pour l'intérêt de l'ensemble des contribuables. »

Il a déclaré qu'avec l'augmentation de la population de Prévost qui est passée de 8480 en 2000 à 13031 en 2015, les infrastructures doivent

maintenant être redressées. Le maire déclare qu'il n'est plus possible de baisser les taxes comme en 2013 et 2014.

Iniquités et lumières de Noël

Quant aux déclarations du Parti prévostois concernant la répartition des coûts des travaux d'infrastructures qui varient d'un secteur à un autre¹, le maire n'a pas voulu se prononcer. Il disait ne pas avoir les données en main pour répondre à ces questions. Il a cependant précisé que « l'imputabilité de ces coûts est répartie selon la nature, les particularités de chacun des projets et les subventions applicables, cas par cas. »

Il a en outre rappelé qu'en 2001, une consultation publique en était venue à la conclusion que la

Municipalité devait catégoriser les rues en vue de déterminer comment devraient se répartir les coûts des travaux d'infrastructures. Par exemple, pour une rue de catégorie « locale », les coûts devraient être payés à 50% par la Municipalité, l'autre moitié devant être payée par les riverains. Pour une rue de catégorie « intermunicipale », les coûts devraient être répartis en majorité par l'ensemble des contribuables (autour de 90%), le reste par les résidents du secteur. Pour ce qui est des rues classées « distributrices » et « collectrices », le maire ne pouvait donner de mémoire les taux de répartition établis. Les recommandations issues de la consultation publique envisageaient par ailleurs de déterminer un montant maximum qui devait être payé par chaque propriétaire.

Enfin, le Parti prévostois déclarait le mois dernier aux médias que la municipalité de Prévost avait dépensé 33000\$ pour l'achat de lumières de Noël. À ce sujet, M. Richer précise : « De ce montant, certains éléments décoratifs ont été subventionnés, mais pas les lumières. De plus, je crois que ces achats ont été faits sur deux années budgétaires consécutives. Pour ce qui est lumières de Noël décoratives, le conseil a décidé de faire ces achats de lumières à l'aide d'un programme de revitalisation. Les citoyens de Prévost approuvent notre démarche d'un positionnement identitaire tel que manifesté lors de nos approches de proximité avec ceux-ci. »

¹ Dans l'édition de février dernier, le Journal publiait que « le Parti [prevostois] a aussi souligné ce qui semble être des iniquités quant à la répartition des coûts associés à certains travaux de réparation de rues à Prévost. Par exemple, le coût des travaux des rues des Ormes, des Falaises et Therrien ont été répartis également entre l'ensemble des contribuables et les résidents de l'ensemble du secteur, mais les coûts des travaux de la Montée Sainte-Thérèse ont été répartis comme suit : 63% par tous les contribuables, 30% à même les surplus et 7% par les résidents de la Montée Sainte-Thérèse (riverains). »

La Coalition avenir Québec

Péquistes et libéraux ont abandonné les Laurentides

MICHEL FORTIER

Les députés de la Coalition Avenir Québec des Laurentides: Mario Laframboise de Blainville, Claude Surprenant de Groux, Benoît Charette de Deux-Montagnes, Sylvie D'Amour de Mirabel, ont parcouru les Laurentides de Mont-Laurier à Lachute pour dénoncer la vision à courte vue du gouvernement libéral, notamment en matière de développement économique, de santé et de tarification des services.

Lors de cette rencontre qui s'est tenue le 10 mars, à Saint-Jérôme, les députés caquistes ont accusé les gouvernements du parti Québécois d'avoir tablé sur l'allégeance péquiste des gens des Laurentides pour éviter de fournir des services en concordance avec la croissance démographique de la région alors que les libéraux ont tout simplement ignoré la région qui n'est pas intéressante électoralement. Interrogés sur leur compréhension du rôle de l'économie sociale de la région, ils ont admis que cette activité économique jouait un rôle prépondérant dans les Moyennes

et Hautes-Laurentides en tant que ciment social et vecteur du développement touristique, mais que là encore, les libéraux avec leur politique de décroissance du rôle de l'état, ont sabré dans ce fragile équilibre. Par exemple, l'impact économique des coupures sur la Route verte brise la coordination des villes pour son entretien avec des conséquences déplorables sur un élément important du développement touristique.

À la question: Couillard ne se serait-il pas justement servi des politiques proposés par la CAQ en s'attaquant comme il le fait aux commis-

sions scolaires, au coût de la santé et à la grosseur de l'état? Les députés ont dit que les libéraux avaient retenu le sujet, mais qu'ils l'avaient appliqué sans intelligence, « si nous souhaitons abolir les commissions scolaires c'est pour renforcer les centres administratifs régionaux, on abolissait la taxation scolaire et on retrouvait une véritable économie d'échelle. »

La CAQ accusée d'avoir inspiré les libéraux

Les députés de la Coalition reconnaissent que les libéraux ont copié les idées de la CAQ, « c'est vrai en partie », disent-ils. Alors que la CAQ voulait alléger les deux systèmes en santé et en éducation, en rapprochant l'argent et les décisions du patient et de l'élève, le ministre de la Santé avec le projet de loi 10, ferme les CSSS pour créer des mégacentres administratifs. Ce faisant les libéraux ont évacué les instances locales et éloigné le patient des centres de décision. En fusionnant des commissions scolaires à des échelles ingouvernables, ils ont éloigné l'élève des centres de décision et il devient improbable d'offrir des services qui soient adaptés à l'élève.

En terminant, Mario Laframboise est revenu sur l'aberration des coupes budgétaires de la Route verte, en affirmant que les retombées économiques sont supérieures à l'économie que réalisera le gouvernement avec

ses coupures, un point de vue qu'il a présenté avec conviction au ministre Moreau en lui disant qu'il fallait qu'il trouve un moyen de remettre cet argent.

CLINIQUE DENTAIRE
D^e Isabelle Poirier

SERVICES OFFERTS
tout en douceur

- Dentisterie générale adultes et enfants
- Dentisterie esthétique : ponts, couronnes et facettes
- Prothèses
- Blanchiment zoom en 1 heure
- Services d'orthodontie dentiste généraliste

Pour un beau sourire en santé! **450-224-0583**
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

LA BOÎTE À FRIPOUILLE

ENFANTS 0-8 ANS - MATERNITÉ - NEUF/USAGÉS

NOUVEL EMPLACEMENT dès le 1^{er} avril

Boutique et friperie pour enfants et maternité

PRODUITS QUÉBÉCOIS - CONSIGNATION - ACCESSOIRES
VÊTEMENTS ENFANTS 0 À 8 ANS - VÊTEMENTS DE MATERNITÉ
JOUETS - ÉQUIPEMENTS POUR BÉBÉ

Visitez nous sur Facebook

www.laboiteafripouille.com 450.335.6646

450-335-2002

Visitez notre site **lepanache.ca**

Le PANACHE
SALON SPA BOUTIQUE

- Coiffure
- Esthétique
- Massothérapie
- Bar à ongles
- Boutique
- Dermopigmentation (tatouage permanent)
- Extension capillaire
- Extension cils
- Et beaucoup plus...

Suivez-nous sur Facebook